



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PRESTATIONS CANADIENNES D'URGENCE (PCU) ?

Le système de traitement des demandes Prestations canadiennes d'urgence (PCU) entrera en vigueur dès lundi prochain, le lundi 6 avril 2020. Vous pourrez donc déposer une demande de prestations à compter de cette date, mais comment faire?

Il y a deux façons de procéder : par **téléphone** et **en ligne**.

La journée de la semaine où vous pouvez faire votre demande correspond à votre mois de naissance :

Si vous êtes né au mois de	Faites votre demande de PCU les	La meilleure journée pour faire votre demande
Janvier, février ou mars	Lundis	6 avril
Avril, mai ou juin	Mardis	7 avril
Juillet, août ou septembre	Mercredis	8 avril
Octobre, novembre ou décembre	Jeudis	9 avril
Tous les mois	Vendredis, samedis et dimanches	

I. FAIRE SA DEMANDE DE PCU PAR TÉLÉPHONE

Pour faire votre demande :

1. Assurez-vous que vous vos informations de dépôt direct, ou que votre adresse postale soit à jour;
2. Vous aurez tout d'abord besoin de votre numéro d'assurance sociale (NAS) ainsi que de votre code postal, le tout afin de valider votre identité;
3. Composez le **1-800-959-2019**. Une fois arrivé dans le menu téléphonique, vous devrez :
 - a. Choisir votre langue de préférence : français ou anglais;
 - b. Suivre les instructions afin d'inscrire :
 - i. Votre NAS;
 - ii. Votre code postal;
 - iii. La période visée par votre demande (une période = un bloc de 4 semaines);
4. Vous recevrez ensuite votre paiement par dépôt direct (délai de 3 jours ouvrables) ou par chèque (délai de 10 jours ouvrables).



Vous n'avez ensuite qu'à choisir votre institution :

SECURE KEY *Service de Concierge*

L'accès en ligne simplifié

Sélectionner un partenaire de connexion

En sélectionnant un partenaire de connexion, vous acceptez les conditions générales et l'énoncé de confidentialité de SecureKey Service de Concierge.



SIMPLE | PRATIQUE | SÉCURISÉ

- ✓ C'est facile à utiliser
- ✓ Nous protégeons votre vie privée
- ✓ Aucun mot de passe ni renseignement personnel (nom, adresse, date de naissance, etc.) n'est échangé en cours de processus
- ✓ Votre partenaire de connexion ne saura pas à quel service gouvernemental vous accédez, et le gouvernement ne saura pas quel partenaire de connexion vous utilisez

Vous arriverez ensuite à la page d'accueil. Le lien pour faire la demande de PCU dans votre Dossier de l'ARC sera disponible le lundi 6 avril 2020 à 6h00.

b. Via un identifiant d'utilisateur (ID) avec mot de passe de l'ARC

Choisissez parmi l'une des trois façons d'accéder à Mon dossier :

Option 1 - Se servir d'un de nos partenaires de connexion

Ouvrez une session ou inscrivez-vous avec les mêmes renseignements que vous utilisez pour d'autres services en ligne (vos services bancaires, par exemple).

Partenaire de connexion Ouverture de session / Inscription

[▶ Voir la liste des partenaires de connexion](#)

Option 2 - Se servir d'un ID utilisateur et mot de passe de l'ARC

Ouvrez une session avec votre ID utilisateur et mot de passe de l'ARC, ou inscrivez-vous.

Ouvrir une session à l'ARC
S'inscrire à l'ARC



3. Suivre ensuite les étapes. Vous aurez besoin, selon l'option d'inscription choisie :
 - a. Option 1 – partenaire de connexion : de vos informations de connexion à votre institution bancaire en ligne ;
 - b. Option 2 – identifiant d'utilisateur (ID) : de votre (1) numéro d'assurance sociale (NAS), votre (2) code postal et (3) votre date de naissance;

(2) Voici les étapes à suivre si vous possédez déjà un compte **Mon dossier Service Canada (MDSC) :**

1. Connectez-vous à votre compte MDSC en vous rendant à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/mon-dossier.html>.
2. Utilisez votre méthode habituelle de connexion : **CléGC** ou votre **banque (partenaire de connexion)**.

Ouverture de session

Si vous possédez déjà un code d'accès ou une identité numérique provinciale, choisissez l'une des options suivantes pour accéder à MDSC :

 Ouvrir une session avec la CléGC Utiliser la CléGC pour accéder aux multiples services en ligne du gouvernement du Canada.	 Ouvrir une session avec votre banque Utiliser vos renseignements d'ouverture de session pour vos services bancaires en ligne (partenaire de connexion).	 Ouvrir une session avec votre province* Utiliser votre identité numérique provinciale. * Alberta seulement.
--	---	---

Nouvel utilisateur

Si vous n'avez pas de compte, choisissez l'une des options suivantes pour vous inscrire :

 Inscription avec la CléGC	 Inscription avec votre banque	 Inscription avec votre province
--	--	--

3. Une fois connecté, défilez la page vers le bas, jusqu'à ce que vous arriviez sous le titre « **Autres services** ». Cliquez sur le lien « **Passer à l'Agence du revenu du Canada** ».

Autres services

Agence du revenu du Canada

Visitez votre compte de l'Agence du revenu du Canada pour consulter vos informations fiscales, telles que vos déclarations, vos crédits d'impôt, le solde de votre compte, vos REER, vos CELI et gérer vos prestations canadiennes pour enfants.

[Passer à l'Agence du revenu du Canada](#)

